Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le

ID: 037-213700081-20250917-DE202540-DE

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

MAIRIE

9, chemin des dames 37270 ATHEE-SUR-CHER

① 02 47 50 68 09 Fax 02 47 50 20 67 courriel: accueil@mairieathee.fr

Date de convocation

12-09-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq Le dix-sept septembre à vingt heures trente minutes Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire.

Etaient présents : Marylène COUSSY, Laurent NEVEU, Karine PATIN, Olivier LATOUR, Adeline BETAILLOULOUX, Vincent DENIZIOT, Sandrine GUSPARO, Eric MARINIER, Alexandra MOTOT, Romain DEGNIEAU, Marie DEGNIEAU, Isabelle PAIS, Thomas RENAULT, Thierry CANTEIRO, Sébastien DESSERRE, de la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

Secrétaire: Mathilde VILARINHO

Absents: Frédéric VIETTI - Joseph RIBEIRO - Denis MORIZOT

En exercice 21

17

Présents **Votants**

18

Pouvoir:

Mr Romain SOULARD ayant donné pouvoir à Mr Thomas RENAULT

2025-40 Achat de la parcelle YD3, chemin des dames

Mr le Maire expose que Mr et Mme CHAMPAGNE, propriétaire de la parcelle cadastrée YD3 d'une superficie globale de 1 hectare 38 ares 60 centiares (13 860 m²), ont informé la commune de leur souhait de la proposer à la vente.

La commune a fait part au propriétaire de son intérêt pour cette parcelle.

Le prix proposé est de 5000 € l'hectare.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'acheter la parcelle cadastrées YD3 au prix annoncé de 5000 € l'hectare,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération (bornage,...),
- dit que l'acquisition se fera par acte notarié,

Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le

ID: 037-213700081-20250917-DE202540-DE

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette transaction.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance

Mathilde VILARINHO

Le Maire

Olivier DELAVEAL

Date de transmission à la Préfecture Date de publication

.1 9 SEP. 2025

1 9 SEP. 2025